

Politique familiale

Plan d'action
2022-2025



La Minerve



Une communauté
tournée vers ses familles
et ses enfants

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes
n'a d'autres buts que celui de faciliter la lecture;
il ne se veut aucunement discriminatoire.

Édition 2022

© Municipalité de La Minerve

Rédaction et infographie | redactionmd@gmail.com

Table des matières

4	MOT DU MAIRE
5	QU'EST-CE QUE LA FAMILLE EN 2021 ?
6	MISSION ET VALEURS
7	ENJEUX
8	PLAN D'ACTION
9	Habitat et milieu de vie
10	Urbanisme et environnement
11	Loisirs et culture
13	Sécurité des biens et des personnes
14	Transport et mobilité durable
15	Communication et administration municipale
16	Participation sociale
17	Soutien aux organismes communautaires
18	Réussite éducative
19	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI
20	REMERCIEMENTS
21	POUR ALLER PLUS LOIN

Mot du maire

Chères Minervoises,
Chers Minervois,

Nous sommes fiers de vous présenter la toute nouvelle version de la Politique familiale de La Minerve.

Élaboré une première fois en 2012, cet outil devait être révisé pour tenir compte de l'évolution du profil de la population de La Minerve et des familles d'aujourd'hui.

Cette nouvelle mouture de notre politique familiale traduit bien l'esprit qui anime l'administration municipale. Dans l'élaboration du plan d'action qui en découle, tous les services municipaux sont touchés, ce qui démontre bien la priorité que nous accordons aux familles de chez nous. La Politique familiale et le Plan d'action 2022-2025 tiennent également compte de votre opinion. Plusieurs centaines de résidentes et de résidents ont pris part au sondage afin de donner leur avis sur les divers services offerts aux familles. La nouvelle Poli-



tique familiale, c'est donc aussi celle de toute la communauté !

Dans ce document vous découvrirez donc les enjeux auxquels nous faisons face en ce moment, de même que les actions que notre administration entend réaliser afin de répondre aux besoins des familles et de préserver leur qualité de vie.

Bonne lecture !

JOHNNY SALERA
Maire de La Minerve

Qu'est-ce que la famille en 2021 ?



5

Politique familiale

La famille constitue la cellule de base de nos sociétés. Lieu d'enracinement et de socialisation, elle se compose d'enfants et d'adultes en relation de soutien fondé sur des liens multiples. Chaque famille possède une histoire et des valeurs qui lui sont propres. Notre Municipalité considère la famille comme un socle sur lequel elle s'appuie pour créer un milieu propice au développement physique, culturel, et social de tous les membres de la communauté. En prenant soin des familles, elle vise le développement de liens sociaux forts et l'esprit d'entraide entre les personnes de toutes générations.

En 2021, les familles de La Minerve sont branchées et fières de leur communauté inclusive et dynamique. Prenant différentes formes, elles adoptent le modèle traditionnel du père, de la mère et des enfants unis par des liens de sang ou d'adoption, celui de la famille intergénérationnelle, de la famille monoparentale, de la famille recomposée, de la famille d'accueil ou de la famille homoparentale. Toutes sans exception bénéficient d'un milieu de vie proche de la nature, favorable aux saines habitudes de vie.

Mission

La municipalité de La Minerve a pour mission d'organiser une variété de services permettant à tous ses résidents d'évoluer dans un milieu de vie harmonieux, distinctif et stimulant. Le citoyen étant sa priorité, elle oriente principalement ses efforts vers les besoins de la collectivité, avec le souci constant d'offrir des services de qualité.



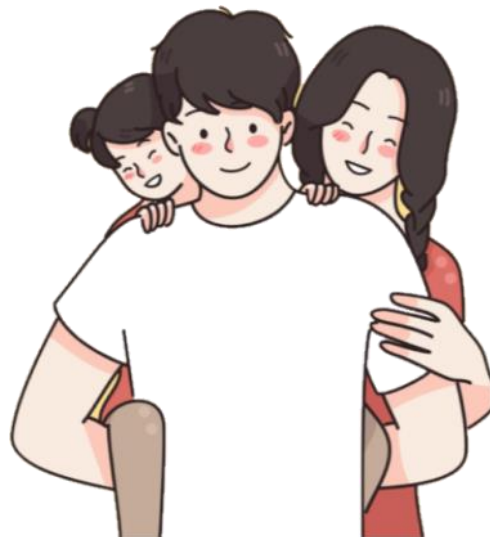
Valeurs

La Municipalité agit pour la création d'un environnement adapté aux réalités et aux besoins des familles. Son désir d'offrir une communauté inclusive et solidaire s'appuie sur quatre valeurs qu'elle souhaite voir partagées par l'ensemble des citoyens.

- **L'accueil**, afin de s'ouvrir aux autres et de favoriser l'intégration des nouveaux résidents.
- **Le respect**, afin de reconnaître et de valoriser les enfants, les parents, les aînés ainsi que le bien commun, les lois et règlements en vigueur.
- **La solidarité**, afin d'encourager les rapports d'entraide au sein de la communauté et de soutenir les organismes œuvrant pour le mieux-être individuel et collectif.
- **L'appartenance**, afin d'encourager la participation des citoyens aux événements rassembleurs et de soutenir leur fierté d'agir en ambassadeurs de La Minerve.

Enjeux

Au cours des dernières années, le portrait de la population minervoise a évolué. Entre 2001 et 2020, la municipalité a vu son nombre d'habitants augmenter de 20%¹. La nature exerce son attrait auprès des jeunes familles. En même temps, une tendance se dessine alors que deux personnes sur trois atteignent l'âge de 55 ans². L'espérance de vie augmente et nos aînés, loin de quitter pour les grands centres, demeurent enracinés dans leur terroir. Tandis qu'une nouvelle génération de tout-petits fait ressortir la nécessité de mettre en place des services adaptés à leurs besoins, une frange de population plus âgée fait face aux défis que pose la vie en région éloignée des centres urbains. Ces enjeux s'ajoutent aux défis sanitaires et environnementaux auxquels nous convie le monde moderne. Guidant nos actions à venir, ils se déclinent comme suit :



- Attraction et rétention des familles
- Accès aux services
- Promotion des saines habitudes de vie
- Mise en valeur des attraits et préservation des environnements
- Développement de la vie communautaire
- Amélioration des communications
- Participation à la réussite éducative

1 Famille Québec, [Démographie : la population du Québec et les familles \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

2 Statistique Canada, Recensement 2016

Plan d'action

Pour chacun des neuf champs de compétence municipale suivants :

- ➔ Habitat et milieu de vie
- ➔ Urbanisme et environnement
- ➔ Loisirs et culture
- ➔ Sécurité des biens et des personnes
- ➔ Transport et mobilité durable
- ➔ Communication et administration municipale
- ➔ Participation sociale et vie démocratique
- ➔ Soutien aux organismes communautaires
- ➔ Réussite éducative

la municipalité de La Minerve s'engage à réaliser les objectifs et actions présentés dans les pages qui suivent.



1 Habitat et milieu de vie



9

Politique familiale

1.1 Créer un milieu de vie attrayant pour les familles

Actions

- ➔ Encourager les promoteurs à offrir plusieurs tailles de logement abordables (chambres à louer, maisons intergénérationnelles, maisons pour aînés, logements familiaux)
- ➔ Soutenir les initiatives visant l'ajout de commerces et services (marché fermier estival, crèmerie, commerces de restauration, comptoir de pharmacie, garderie...)

1.2 Encourager la rénovation des bâtiments résidentiels

Actions

- ➔ Promouvoir les programmes d'aide à la rénovation domiciliaire et à l'adaptation de domicile
- ➔ Offrir des mesures incitatives pour la construction de logements accessoires, les agrandissements et la construction de maisons ou de bâtiments neufs
- ➔ Renforcer le partenariat avec la Corporation de développement économique des Laurentides (CDE)

2 Urbanisme et environnement

2.1 Inciter les familles à poser des gestes liés à la qualité de leur environnement

Actions

- ➔ Poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation des résidents sur la collecte des matières recyclables et sur les bonnes pratiques environnementales
- ➔ Poursuivre la sensibilisation à l'embellissement des propriétés privées et à la végétalisation des berges
- ➔ Continuer d'appuyer les associations de lac dans leurs besoins respectifs



2.2 Adopter des mesures d'aménagement des espaces publics inclusives et interactives

Actions

- ➔ Accroître l'installation de mobiliers de détente, tables de pique-nique, bancs
- ➔ Mettre le village en valeur (enseigne, fontaine...)
- ➔ Développer les jeux extérieurs (jeux d'eau, de fers, sentiers ludiques, stations de musculation...)
- ➔ Poursuivre l'amélioration des plateaux sportifs, espaces culturels et communautaires
- ➔ Poursuivre la réflexion sur la création d'un réseau de pistes cyclables
- ➔ Poursuivre le développement des sentiers pédestres

3 Loisirs et culture

3.1 Favoriser l'épanouissement des familles en assurant une programmation de qualité, accessible et diversifiée tout au long de l'année

II

Politique familiale

Actions

- ➔ Faire connaître les équipements ainsi que les gratuités offertes
- ➔ Promouvoir la pratique d'activités parents-enfants
- ➔ Soutenir les initiatives visant la mise en valeur du patrimoine historique, paysager et culturel
- ➔ Adapter les horaires d'activités à celui des familles
- ➔ Offrir des activités intergénérationnelles libres ou organisées
- ➔ Offrir des activités qui tiennent compte des besoins des adolescents



3.2 Favoriser des environnements propices aux saines habitudes de vie

Actions

- ➔ Promouvoir la journée nationale du sport et de l'activité physique
- ➔ Soutenir le développement d'activités de marche sous toutes ses formes et en toutes saisons
- ➔ Soutenir les initiatives visant la fréquentation du territoire forestier par les familles
- ➔ Soutenir le développement d'activités nautiques
- ➔ Porter le discours d'une saine alimentation et établir des partenariats afin de soutenir les initiatives en ce sens
- ➔ Soutenir les initiatives visant la sensibilisation au gaspillage alimentaire



4 Sécurité des biens et des personnes

4.1 Sensibiliser les familles aux mesures d'urgence

Actions

- ➔ Inciter les familles à s'approprier le plan d'urgence en leur fournissant des outils d'information
- ➔ Diffuser des articles sur les mesures d'urgence dans le bulletin municipal
- ➔ Informer les résidents sur les éléments de sécurité à améliorer au sein du domicile et des environnements extérieurs

4.3 Sensibiliser les familles aux situations de maltraitance

Actions

- ➔ Rapporter les situations d'abus ou de maltraitance
- ➔ Faire connaître le programme *Pair* et le Programme *Les Éclaireurs* de l'organisme Prévoyance envers les Aînés des Laurentides

4.2 Sensibiliser les usagers au partage sécuritaire des voies de circulation

Actions

- ➔ Poursuivre le travail de sensibilisation (opérations de sécurité routière, panneaux incitatifs, dos d'âne, surveillance accrue...)
- ➔ Mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse et ajouter des trottoirs



5 Transport et mobilité durable

5.1 Favoriser les déplacements actifs et la mobilité des familles et des jeunes

Actions

- ➔ Planifier des corridors piétonniers et cyclables sécuritaires
- ➔ Diffuser des outils d'éducation à la mobilité durable adaptés aux jeunes (semaine du transport actif)
- ➔ Soutenir les initiatives de transport collectif
- ➔ Améliorer la qualité et l'entretien des chemins



5.2 Favoriser l'électrification des transports

Actions

- ➔ Inciter à l'installation de bornes de recharge pour les nouveaux projets de construction

6 Communication et administration

15

Politique familiale

Actions

6.1 Diffuser les informations pertinentes aux résidents

- ➔ Améliorer la transmission de l'information aux nouveaux résidents (trousse d'accueil, occasions de bénévolat estival...)
- ➔ Ajouter les rubriques : « Parole aux directeurs de service » et « Parole aux citoyens, commerçants, organismes, associations » dans le bulletin municipal

Actions

6.2 Assurer l'efficacité des outils de communication

- ➔ Diminuer l'utilisation du papier
- ➔ Développer les services en ligne (infolettre, consultation citoyenne, demande de permis, plate-forme jeunesse...)

Actions

6.3 Développer le réflexe « Penser et agir famille » dans la culture de l'organisation

- ➔ Créer un comité de vigie responsable d'assurer le suivi et la mise à jour de la Politique familiale et de son plan d'action
- ➔ S'assurer de la participation des services municipaux au suivi de la Politique familiale et de son plan d'action
- ➔ Entamer le processus visant la certification « Municipalité amie des enfants » (MAE)
- ➔ Entamer le processus visant la certification « Municipalité amie des aînés » (MADA)
- ➔ Promouvoir les activités destinées aux familles (diffusion sur différentes plateformes de communication, cahier spécial...)

7 Participation sociale

7.1 Favoriser la participation sociale et démocratique des résidents

- ➔ Accueillir les nouvelles familles
- ➔ Favoriser la création de projets proposés et réalisés par les résidents
- ➔ S'assurer de la représentativité des familles au sein des divers comités
- ➔ Faciliter la mise en place d'activités de sport pratiquées en famille
- ➔ Encourager la mise en place d'activités familiales axées sur les saines habitudes de vie
- ➔ Soutenir toute action visant à favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers

Actions

7.2 Dynamiser la vie communautaire

- ➔ Favoriser l'implication et le recrutement de bénévoles
- ➔ Promouvoir les activités de bénévolat saisonnières
- ➔ Encourager les activités de mentorat

Actions



7.3 Susciter l'engagement et la participation des jeunes

- ➔ Promouvoir l'idée de mettre en place un conseil jeunesse
- ➔ Consulter les jeunes sur l'offre d'activités qui les concernent
- ➔ Favoriser la participation des jeunes à la réalisation d'activités qui les concernent
- ➔ Consulter les jeunes sur leur implication bénévole dans les activités qui leur sont offertes

Actions

8

Soutien aux organismes communautaires



8.1 Accroître la concertation avec les partenaires œuvrant auprès des familles

- ➔ Inviter les partenaires à promouvoir et soutenir la vie communautaire
- ➔ Produire et diffuser un répertoire des programmes et services destinés aux familles et aux jeunes
- ➔ Soutenir les projets d'organismes œuvrant auprès des familles
- ➔ Évaluer le besoin de développer des mesures de sécurité alimentaire en partenariat avec les organismes dont c'est la mission

8.2 Promouvoir l'offre de service des organismes communautaires

- ➔ Faire connaître les organismes communautaires œuvrant auprès des familles et des jeunes



9 Réussite éducative

9.1 Soutenir la collectivité afin que tous ses acteurs prennent part au développement des jeunes

Actions

- ➔ Soutenir la persévérance scolaire
- ➔ Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie des jeunes
- ➔ Encourager l'agriculture urbaine
- ➔ Valoriser le talent artistique et culturel des jeunes
- ➔ Favoriser les activités visant l'implication des jeunes dans la communauté
- ➔ Favoriser les activités réunissant des groupes d'âge différents

9.2 Favoriser une rentrée scolaire réussie

Actions

- ➔ Soutenir les projets visant le développement chez l'enfant d'un rapport positif à la lecture et à l'écrit par le jeu
- ➔ Soutenir la mise sur pied d'activités d'aide aux devoirs
- ➔ Soutenir la mise sur pied d'ateliers de lecture intergénérationnels





Mise en œuvre et suivi

La Politique familiale de La Minerve est plus qu'un guide pour l'administration municipale. Elle constitue un fondement dans l'appropriation d'une pensée tournée vers les familles et se veut complémentaire aux autres politiques et plans d'action municipaux. Les Objectifs et les Actions qui y sont présentés seront soutenus par une série de projets inscrits dans un plan de travail annuel qui sera revu, corrigé et bonifié en fonction des priorités du moment et des ressources disponibles.

Pour assurer la réalisation des cibles poursuivies, le Plan d'action prévoit la mise sur pied d'un comité de vigie qui s'assurera du respect des initiatives annoncées ainsi que de la poursuite de la réflexion autour des besoins et des caractéristiques des familles minervoises. Ce comité sera formé d'élus, d'employés municipaux, de partenaires et de représentants du milieu.

La présente Politique résulte d'efforts de concertation soutenus entre les représentants des familles et des partenaires qui les côtoient. La Municipalité espère que tous ses citoyens se l'approprieront et se rallieront aux valeurs qui y sont promues.

Remerciements

La mise à jour d'une politique familiale n'est pas une mince tâche. Cela implique la participation de plusieurs individus. Soulignons ici le travail remarquable de Marie Dallaire, notre chargée de projet, l'implication soutenue de Linda Durand, directrice de la culture et de la vie communautaire, de même que la précieuse contribution des membres du comité de pilotage à titre de parents et de représentants de la communauté. Sans la détermination et l'engagement de toutes ces personnes, l'élaboration de la présente Politique n'aurait guère été possible.

Enfin et surtout, grâce à la collaboration d'un grand nombre de citoyennes et de citoyens qui ont pris part à la consultation, la Municipalité est en mesure de présenter aujourd'hui le résultat d'une démarche qui définira et orientera au quotidien ses gestes et ses décisions à venir.

COMITÉ DE PILOTAGE

LINDA DURAND

Directrice de la culture et de la vie communautaire,
Responsable administrative du dossier

MARIE DALLAIRE
Chargée de projet

ÈVE DARMANA
Conseillère municipale,
Responsable des questions familiales

MATHIEU BOUFFARD
Parent, Responsable des loisirs

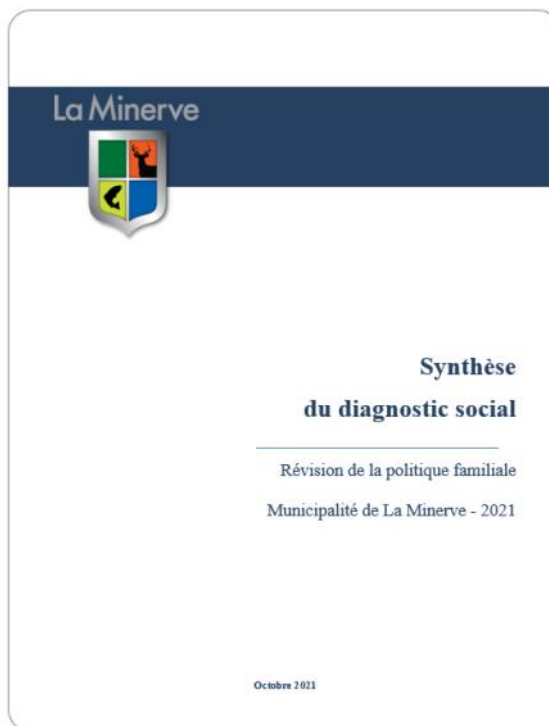
SOPHIE DAOUST
Organisatrice communautaire,
CISSS des Laurentides

ÉMILIE TREMBLAY-SÉGUIN
Parent, Directrice de la Maison des jeunes

Pour aller plus loin

L'élaboration de la Politique familiale de La Minerve s'appuie sur une analyse exhaustive de la situation dans la municipalité. La recension des données démographiques et socioéconomiques, des ressources et services offerts, des besoins des familles et des jeunes a conduit à une meilleure connaissance et à une compréhension plus fine des réalités des familles et de l'environnement dans lequel elles évoluent. Au final, les informations résultant de cet exercice auront permis d'identifier les enjeux à la base de la Politique familiale et de son plan d'action.

La valeur de la présente Politique tient à la qualité de ce diagnostic. Toutes les informations accumulées au cours de cette étape sont consignées dans le document intitulé **Synthèse du diagnostic social 2021**. Le lecteur qui souhaite étoffer sa vision des défis auxquels font face les familles minervoises peut consulter ce rapport à l'adresse suivante (Ctrl et clic) : [Synthèse du diagnostic social](#)





Politique familiale

La Minerve



6, rue Mailloux

La Minerve QC J0T 1S0

819 681-3380 | www.municipalite.laminerve.qc.ca